

Compte-rendu du CTSD Aisne du 06 septembre.

Voici les différents points évoqués :

- Cette année, il y a 3394 professeurs des écoles dans notre département dont 280 titulaires remplaçants.
- Six enseignants sont sortis du département.
- La liste complémentaire (40 personnes) a été absorbée dans son entièreté.
- 20 postes de contractuels sont créés, 8 ont déjà été recrutés. Ces derniers ont bénéficié d'une semaine de formation dans le niveau dans lequel ils sont affectés. Cette semaine est suivie d'une autre de tuiilage avec un remplaçant ou un maître formateur. Ils seront en responsabilité à partir du 12 septembre. Ils bénéficieront également d'une formation en distanciel d'une heure tous les 15 jours (ce qui équivaldra à leurs 18h d'animation pédagogique). Enfin, le ministre a annoncé un concours spécifique pour eux en 2023.
- Les AESH : 100 ETP supplémentaires dans notre département. Une majorité voudrait une augmentation de leur quotité (2 à 6h en moyenne demandées). 330 contrats vont être abondés en nombre d'heures et ce jusque mi-novembre. L'Aisne est l'un des seuls départements dans lequel une campagne pour la mobilité des AESH est organisée en fin d'année scolaire. Néanmoins, les personnels AESH qui voudraient ne pas attendre pour un changement d'affectation, voir une augmentation de leur quotité peuvent contacter Mr Méhauden à la Division des Moyens et de la Contractualisation.
- Les mesures de carte scolaire : 3 ouvertures de classe ont été prononcées : 1 à l'école Michelet de Soissons, 1 à Belleu et 1 à Pasy. Il a été procédé à 1 fermeture à l'école Ramon de Soissons.
- Dans le 2nd degré, aucun changement en cette rentrée.
- Les 50 Fonctionnaires Stagiaires à 100% en classe bénéficieront de 17 jours de formation. Une fois enlevées les 18h d'animation pédagogiques, les 14 jours restants se feront pendant le temps scolaire.
- Pour les directeurs.trices, il n'y a plus de contact tracing à effectuer. (et donc plus de délivrance d'autotest gratuit à donner aux parents).
- Les évaluations d'école débiteront en janvier 2023. On attend le cadrage académique.